

Réponse du Conseil de la Communauté économique européenne (15 mai 1962)

Légende: Le 15 mai 1962, Maurice Couve de Murville, ministre français des Affaires étrangères et président en exercice du Conseil de la Communauté économique européenne (CEE), félicite le gouvernement norvégien pour le dépôt de sa demande d'adhésion à la CEE.

Source: Bulletin de la Communauté économique européenne. Juin 1962, n° 6. Bruxelles: Office des publications officielles des Communautés européennes.

Copyright: (c) Union européenne, 1995-2012

URL: http://www.cvce.eu/obj/reponse_du_conseil_de_la_communaute_economique_europeenne_15_mai_1962-fr-27f798b8-fb7f-4f05-ab19-f4c03cf2e3fa.html

Date de dernière mise à jour: 13/09/2012

Réponse du Conseil de la Communauté économique européenne (15 mai 1962)

« Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur d'accuser réception de la lettre du 30 avril 1962, par laquelle au nom du gouvernement norvégien et conformément à la décision prise par le Parlement norvégien le 28 avril 1962, Votre Excellence demande, en vertu des dispositions de l'article 237 du traité instituant la Communauté économique européenne, l'ouverture de négociations en vue de l'adhésion de la Norvège à ce Traité.

Je suis heureux de constater que le gouvernement norvégien est désireux de contribuer à la réalisation des buts du Traité, tels qu'ils sont formulés dans son préambule.

J'ai l'honneur de vous faire savoir que la lettre de Votre Excellence a été transmise aux membres du Conseil de la Communauté économique européenne et que les procédures prévues par le traité instituant la Communauté économique européenne ont été entamées.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de ma très haute considération. »

M. Couve de Murville